COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 11.04.24

Présents : Claude SERRA, Maire du Tignet - Françoise MACIA, Vice-présidente du CCAS - Jean-Luc LENI, adjoint Finances, membre élu - Monique MILLET, Conseillère municipale, membre élue – Mme Nathalie BOUFERROUK - M. Nicolas FORRAY Membre Insertion Mission Locale Pays de Grasse - Claudie MORTIER membre association caritative « Restos du cœur » - Mme MARIN MONTORO Présidente de l'Association AMCVHS - M. LEMARCHAND Président de l'AMAT.

Pouvoirs : Mme Valérie CHATELET a donné pouvoir à Mme Françoise MACIA – Mme GIAIME a donné pouvoir à Mme Claudie MORTIER.

Absent(s) excusé(s) : Valérie CHATELET, Conseillère Municipale, Membre élue – Brigitte GIAIME Conseillère Municipale, Membre élue.

Après appel des membres, la séance est ouverte à 18h 35.

En avant-propos, Mme MACIA annonce 2 bonnes nouvelles, à savoir que le CCAS s'est renforcé dans l'équipe actuelle d'une 10ème bénévole, très active, qui a œuvré dans le domaine caritatif pendant de nombreuses années.

Et puis une 2ème excellente nouvelle, à savoir un don de 700 € offert par l'AMAT au profit du CCAS pour venir en aide à des personnes en difficultés. Le choix s'est fixé sur 3 personnes âgées : le premier âgé de 87 ans, logé de façon très précaire et qui s'est vu livrer 2 stères de bois de chauffage pour finir l'hiver. La 2ème, une femme de 81 ans, sans chauffage, de santé très dégradée, s'est vu livrer 8 bidons de carburant pour son poêle. Enfin, le 3ème bénéficiaire s'est vu attribuer le remboursement du montant de son voyage A/R Nice-Modène en train pour transporter les cendres de sa mère afin de les placer dans la tombe, aux côtés de son père.

A ce sujet, M. FORRAY communique la possibilité d'utiliser Flexibus pour se rendre en Italie à des tarifs très compétitifs. Il donne l'exemple d'un Nice-Milan pour 30 €.

Mme MACIA va s'assurer que MODENE est bien desservie par cette Compagnie.

Les principaux points suivants ont ensuite été abordés

Social

- **Le logement** : le CCAS constate une recherche de logements sociaux au profit de familles monoparentales souvent imposées par des séparations conflictuelles plus fréquentes. Malheureusement le Pays de Grasse n'a pas d'offre adéquate.
 Le 23.02.24 le CCAS a assisté à la CAPG à une réunion portant sur la cotation (priorité d'attribution des logements).
 Le CCAS est venue en aide à une mère de famille confrontée à une demande de garant pour l'obtention d'un logement à la location pour leur fille en études sur Nice. La famille n'avait pas connaissance de l'existence de la garantie de l'État « VISALE », le CCAS non plus : M. FORRAY nous a facilité les recherches en nous signalant que cette garantie peut être obtenue sous 48 h après avoir complété le formulaire CERFA correspondant.

M. FORRAY confirme les difficultés à se loger pour les jeunes et particulièrement les étudiants ; néanmoins il indique qu'API Provence et ALC (Agir pour le Lien social et la Citoyenneté) à Antibes sont 2 organismes qui les assistent dans leur recherche d'un logement.

- **Aide financière** : présentation de 2 demandes d'accord pour aide financière pour 2 femmes isolées. La première n'avait plus d'espèces numéraires, plus rien dans le frigo et n'a pu régler son loyer dans l'intégralité. En cause l'augmentation de ses charges locatives et de sa facture d'énergie. Un bon de 70 € lui a été attribué.
 La 2ème bénéficiaire a été confrontée à l'interruption de ses études d'infirmière pour s'occuper de son oncle âgé, gravement malmené par son épouse. Elle a un petit garçon de 9 ans. Dans l'urgence elle s'est vu attribué un bon de 70 € qui avait été préparé pour une autre destination et qui lui a été remis. Nous réajusterons prochainement le montant pour atteindre le barème prévu, à savoir 125 €.
 Mme Claudie MORTIER tient à remercier Sandrine, la secrétaire du CCAS pour sa grande réactivité. Les échanges sont clairs et parfaits.

- **La fracture numérique** qui donne lieu à une très forte demande d'aides facultatives aux démarches (CNI, passeport, création du compte Améli, de celui des impôts, Doctolib etc.), élargie à un public de jeunes retraités. Nous devons favoriser l'accès aux droits : aide dans les démarches administratives CSS (ex CMU) et rédaction des courriers (uniquement sur R.V.) et aussi nous adapter à l'évolution d'une demande sociale se complexifiant. Nous orientons de façon fréquente les séniors vers des services d'aide à domicile. Nous avons reçu la responsable de « Soleil à domicile » situé à Peymeinade pour faire le point sur leur possibilité de nous fournir du personnel car la profession est sinistrée.

Dernières actions menées par le CCAS

- **Mise en place de cours d'informatique** : depuis 2021 des modules de cours d'informatique gratuits ont lieu au CCAS. Devant le succès remporté, nous avons postulé pour reconduire cet apprentissage de façon régulière car la demande est forte.

- **Création d'une salle informatique :** la commune s'est investie pour obtenir l'attribution de 5 ordinateurs auprès de la Banque du Numérique : 4 seront installés prochainement dans la salle de l'ancienne mairie au vieux village, salle qui a été entièrement remise en état et aux normes (vérification de l'amiante) et le 5ème sera attribué à la bibliothèque. Nous recevrons prochainement un vidéoprojecteur qui complètera le matériel nécessaire à une bonne exploitation du système.
 M. le Maire propose que le prochain C.A. du CCAS ait lieu dans cette salle informatique afin que les membres du C.A. connaissent nos installations.
 Mme MILLET, responsable de la bibliothèque remercie le CCAS pour cet équipement essentiel à la maîtrise de la gestion des prêts de livres. Elle indique une belle évolution au sein de celle-ci dans la mesure où le prêt de livres a augmenté d'un peu plus d'un tiers entre 2022 et 2023, notamment au niveau des enfants. Pendant l'année scolaire, 3 classes de 25 élèves sont reçus par après-midi pendant 9 séances et tous bénéficient de 5 ateliers (lecture, imagination, théâtre qui a un grand succès, organisation d'une bibliothèque et atelier de création à partir d'une image, soit un total d'environ 230 élèves. Ils sont encadrés par 6 bénévoles, ils apprennent à écouter, parler et partager et

gagnent ainsi en concentration. 4 bénévoles viennent en aide aux enfants en difficultés de lecture.
Mme MARIN-MONTORO intervient pour proposer au CCAS un atelier intergénérationnel de maisons en pain d'épices, qu'elle réalise par ailleurs dans des EHPAD et des écoles. C'est bien volontiers que cette proposition est retenue par le CCAS qui étudiera la prise en charge de cette action.

- **Obtention d'un conseiller numérique** qui interviendra à partir de début mai, à raison de 2 matinées par mois pour assurer 1 cours collectif et un cours individuel de 45 mn par personne, sur inscription préalable. Nous avons aussi un formateur interne qui est déjà intervenu le 2.03.24 pour une conférence sur le sujet de la sécurité numérique « les menaces, les protections, les achats en ligne, etc.) ».

- **Activités nouvelles en 2024 :** le 7.01.24 rencontre intergénérationnelle avec l'Association « Grandir au Tignet » encore un très bon moment de convivialité et de partage entre nos séniors et les primaires de l'école. Il s'agissait du concours de galettes réalisés par les enfants. Nous développerons ces rencontres qui sont tellement prisées de part et d'autre.

Nous portons une grande attention à diversifier les activités offertes au CCAS et dans le cadre de la mutualisation, nous avons porté à la connaissance de nos séniors la possibilité offerte contre une adhésion annuelle de 20 € de bénéficier de sorties d'une journée par mois en autocar et d'un voyage de plusieurs jours une fois par an à un tarif privilégié, de pouvoir déjeuner au restaurant de la Rotonde, de participer aux samedis dansants, du cinéma à Grasse à 3 € la séance avec 2 h de stationnement gratuit et de s'inscrire à des activités diverses et variées (généalogie, danse, gymnastique etc.)
Hier 10 avril : 25 de nos aînés ont bénéficié gracieusement du spectacle de danses et chants des Caraïbes au théâtre de Grasse, le CCAS s'est chargé de les transporter en covoiturage pour la représentation de 15h.

A l'issue de cet exposé et des échanges, M. le Maire et Mme Macia remercient les participants pour cette rencontre particulièrement constructive.

M. le Maire et Mme MACIA clôturent la séance à 20 h.

C.C.A.S. COMMUNE DE LE TIGNET